



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Finances locales

Question écrite n° 66900

Texte de la question

M Leonce Deprez demande a M le ministre du budget de lui preciser les perspectives d'action de la mission d'enquete tendant a etabli le bilan du fonctionnement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutee (FCTVA), constituee dans un cadre interministeriel. Compte tenu de l'interet et de l'importance de l'analyse du fonctionnement du FCTVA, il lui demande donc les perspectives concretes de realisation et de presentation devant le Parlement des travaux de cette mission d'enquete qui, a ce jour, a fait l'objet d'un « simple rapport d'etape ».

Texte de la réponse

Reponse. - L'inspection generale des finances et l'inspection generale de l'administration ont ete chargees par le ministre de l'economie et des finances, le ministre de l'interieur, le ministre du budget et le secretaire d'Etat charge des collectivites locales de constituer une mission d'enquete afin d'etabli le bilan du fonctionnement du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutee (FCTVA). Le rapport etabli par cette mission d'enquete met en lumiere que les dysfonctionnements actuels du FCTVA resultent moins d'une inadaptation des regles legislatives et reglementaires relatives au fonds que des conditions dans lesquelles ce mecanisme est mis en oeuvre. En consequence, un rappel des dispositions legislatives et reglementaires en vigueur en matiere de FCTVA a ete adresse aux services deconcentres de l'Etat ainsi que certaines precisions sur les modalites de mise en oeuvre de ce mecanisme.

Données clés

Auteur : [M. Deprez L•once](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66900

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1993, page 452